

La newsletter



AMPHORA

LOGICIELS DE GESTION VITICOLE



Nouvelle
version

Information :

La référence ZOH0 qui apparait en regard de chaque correction ou amélioration correspond à la référence sous laquelle était décrite cette demande de modification dans un logiciel de suivi des améliorations AMPHORA. Comme le suivi des demandes de services clients, ce logiciel permet de communiquer avec l'équipe de développement et de suivre ainsi toutes les évolutions faites.

Remarque : Si vous n'avez pas installé la(les) version(s) précédente(s), vous pouvez installer directement la dernière version, mais il est indispensable que vous preniez connaissance de la totalité des descriptifs, avant l'installation de toute nouvelle version. Ceux-ci restent accessibles via le portail de services.

Nous vous rappelons que, suite à l'installation d'une nouvelle version, lors du 1^{er} lancement du logiciel, celui-ci effectuera les traitements nécessaires sur les bases de données afin de les mettre à niveau par rapport aux besoins de la version et d'effectuer certains traitements automatiques de mises à jour ou de recalcul de certaines données. Le temps nécessaire à ces traitements peut être relativement long, selon le nombre de dossiers et les volumes à traiter.

Il faut donc veiller à laisser les traitements se dérouler dans les meilleures conditions et ne pas les interrompre (si possible, arrêter les autres applications et logiciels).



Information

Cette version apporte :

❖ **Bordereau de préparation (réf. AV-77, AV-111, AV-936, AV-937 et AV-954) :**

Plusieurs éléments revus :

- ✓ Si présentation par colis, correction de la fiscalité qui parfois n'était pas celle choisie.
- ✓ Affichage du libellé suite si renseigné dans le cas de panachage manuel de colis.
- ✓ Augmentation de la taille du champ « Référence client »
- ✓ Sur le bordereau comme sous la forme de carnet, affichage de 2 numéros de téléphone. Dans la fiche client, ces informations sont intitulées « Téléphone 1 » et « Téléphone 2 ».

❖ **Stocks – sorties au titre du VSI (réf. AV-753 et AV-941) :**

Amélioration du visuel lors de l'enregistrement des sorties VSI au titre duquel, lors de la saisie de la récolte, une quantité de VSI a été déclarée.

En interne pour la DRM dématérialisée, reclassification de ces mouvements de sortie au titre de VSI.

❖ **Sécurisation de la fonction « Changement de code » (réf. AV-910) :**

Tout comme un contrôle existe entre le logiciel de gestion Amphora et la Sauvegarde qui empêche l'une des applications de fonctionner si l'autre est déjà en-cours, un contrôle similaire a été mis en place au niveau des changements de codes.

Pour que cette fonction puisse être lancée, il faut qu'aucune autre tâche ne soit active.

La newsletter



AMPHORA

LOGICIELS DE GESTION VITICOLE



Information

❖ **Numéro EORI sur Factures (réf. AV-911, AV-922 et AV-923) :**

Dans les paramètres société, mémorisation d'un numéro EORI qui est constitué de la mention « FR » + numéro SIRET. Ce nouveau champ a été limité à 16 caractères. Ce numéro EORI apparaît maintenant, sur les factures types Export ou CEE, au niveau de l'en-tête.

Pour ceux qui émettent des Factures en langue anglaise, ce numéro EORI y a été également ajouté.

ATTENTION : Si vous utilisez un masque de facture personnalisé et si vous souhaitez utiliser cette nouvelle fonctionnalité, il faudra apporter un complément de personnalisation.

❖ **Inventaire des matières sèches (réf. AV-912) :**

Uniquement si l'option de gestion de l'habillage est active, il est maintenant possible de demander un inventaire des matières sèches de façon rétroactive.

❖ **Extraction de données sous Excel (réf. AV-914 et AV-953) :**

Dans les fonctions statistiques proposées, il est possible de faire quelques extractions de données de type « Pièces » (Factures ou Commandes) ou de type « Lignes » (Factures ou Commandes).

- Des champs ont été ajoutés et/ou harmonisés dans les fenêtres de sélection « Pièces » et « Lignes » (Exemples : code client alpha, code client numérique).
- Insertion de nouveaux champs permettant de retrouver les mêmes valeurs que l'analyse soit faites par pièces ou lignes (Exemple : valeur HT remises et escompte déduits).

❖ **Modification fiche pays (réf. AV-917) :**

Dans la session, si on modifiait un pays en cochant ou décochant son appartenance à la CEE, cette modification n'était pas prise en considération pour la suite.

Il fallait quitter puis revenir dans Amphora pour que tout soit correct.

Ceci est maintenant corrigé.

❖ **Récapitulatif des stocks (réf. AV-918) :**

Dans un contexte de rétroactivité, les quantités des mouvements concernant les pertes constatées (lies, évaporation, etc.) sont ajoutées au lieu d'être déduites.

Ceci est maintenant corrigé.

❖ **Expédition Affichage du port et modification (réf. AV-921 et AV-946) :**

Au niveau de la fonction d'expédition, le traitement concernant le port et le choix du transporteur a été mis en conformité avec celui fait au niveau des commandes permettant ainsi au niveau de l'expédition de changer de politique concernant le port.

La newsletter



AMPHORA

LOGICIELS DE GESTION VITICOLE



Information

❖ **Proforma : Initialisation du nom et contrôles (réf. AV-924 et AV-925) :**

- Dans le cas de sauvegarde d'un document PDF généré au titre d'une Facture Proforma, le nom proposé était : "Facture PROFORMA.PDF".

Maintenant, comme déjà fait pour les Factures, le nom proposé par défaut est : « PROFORMA commande n° xxxxxxx ».

- Pour les commandes partiellement ou totalement expédiées et/ou partiellement ou totalement facturées, on ne permet plus d'éditer de Proforma.

En effet, la Proforma est faite à partir des éléments de la commande, la facture à partir de l'expédition. Assez souvent le port était différent et générait des demandes de justification de ces différences.

❖ **DRM (réf. AV-926, AV-928, AV-942 et AV-955) :**

- Pour les envois en direct vers CIEL sans passer par une interprofession, toutes les opérations générées comportent une quantité avec 5 décimales.
- Modification d'un message d'anomalie utilisé lors du contrôle préparatoire de la DRM concernant les capsules CRD (message plus explicite).
- Pour DECLARVIN si dans le même mois il y avait présence d'opérations de repli et de coupage, les mouvements de repli étaient pris en considération 2 fois.
- Sur la DRM Amphora (visuel écran + papier) les quantités affichées le sont avec 5 décimales pour supprimer tout souci d'arrondi dans le cas de ½ bouteilles (problème purement visuel sans conséquence sur les mises à jour et les DRM dématérialisées).

NOTA : quand on indique 5 décimales c'est pour les volumes exprimés en hectolitres car pour les litres seules 3 décimales sont présentes.

❖ **SODA de Prooftag (réf. AV-927 et AV-945) :**

Correction de 2 anomalies :

- Lorsqu'une commande était initialisée à partir d'une allocation, une mauvaise initialisation faisait que cette commande n'était pas transférée au logiciel SODA.
- Lorsqu'une commande de type « Devis » était enregistrée, elle était transférée à SODA comme une autre commande.

Ceci est maintenant corrigé.

❖ **Matières sèches recherche par la loupe (réf. AV-930) :**

Au niveau des matières sèches, si une recherche était effectuée par l'intermédiaire de la loupe, un plantage du logiciel pouvait être constaté si des produits répondaient aux critères de recherche.

Ceci est maintenant corrigé.

La newsletter



AMPHORA

LOGICIELS DE GESTION VITICOLE



Information

❖ **Journal des ventes et TVA (réf. AV-933) :**

Révision complète de la présentation du récapitulatif de la TVA par taux et non plus par code. En effet le code TVA 1 avait dans le passé la valeur 18,60% et aujourd'hui sa valeur est de 20% si vente France et de 8,50% si vente DOM.

Selon le cas, on verra apparaître une ligne avec 20% et une autre avec 8,5% et si on remonte le temps le taux de 18,60% apparaîtra.

❖ **Transferts comptables (réf. AV-934, AV-947 et AV-949) :**

- Sécurisation du transfert comptable dans un contexte de réseau. A partir du moment où la fenêtre de sélection est validée, seuls les éléments présents dans la fenêtre seront pris en considération. Cas de factures émises alors qu'un transfert est en-cours.
- Lors de l'exportation des données pour une comptabilité de type « Sage 30/100/100c », une anomalie de transfert à été décelée dans le fichier « Client.txt ». L'origine était que dans la fiche client de la gestion commerciale le type de vente n'était pas renseigné.
- Dans le paramétrage des transferts comptables, si export de type « IsaCompta », lorsque la case à cocher « Afficher code TVA associé » est cochée, une nouvelle colonne est rendue visible et accessible en saisie au niveau des éléments de TVA. La prise en compte de la valeur de cette case à cocher est prise maintenant de façon systématique lorsque l'on rentre dans le paramétrage.

❖ **Grand Livre (réf. AV-938) :**

Outre les autres paramètres d'édition et de sélection, ajout de la possibilité de n'éditer que les comptes non soldés.

Les titres des documents ont été revus en conséquence.

❖ **Clients non soldés (réf. AV-940) :**

Lorsqu'on demande un état des clients non soldés, il est possible de faire une sélection de ces derniers selon les représentants.

La liste permettant de faire la sélection des représentants était classée selon les codes et non pas les noms ce qui n'était pas confortable si les représentants étaient nombreux.

Maintenant cette liste de sélection apparaît selon une séquence faite sur le nom.

❖ **Import/Export Mobil (réf. AV-944) :**

Pure cosmétique. Modification du titre de la fenêtre et correction de fautes d'orthographe.

La newsletter



AMPHORA

LOGICIELS DE GESTION VITICOLE



Information

❖ **Documents liés à la commande (réf. AV-948) :**

Chez certains de nos clients, un espace a été enregistré à droite du contenant provoquant ainsi un trouble visuel lors de la gestion du pluriel en laissant un espace entre le nom du contenant et le caractère « s » du pluriel.

Tous les documents ont été revus pour traiter ce cas.

❖ **Commande : saisie du colisage à la ligne (réf. AV-950) :**

En saisie de commande avec colisage à ligne, si une anomalie entre la quantité totale de la ligne et la quantité du colisage (non divisible) est décelée, un message apparaît et ce dernier mentionne le nom de l'appellation.

Quelques fois ce nom ne correspondait pas à l'appellation concernée par la commande.

Ceci est maintenant corrigé.

❖ **Lancement Prodouane (réf. AV-952) :**

L'adresse du site internet des douanes a changé depuis le Vendredi 30 Avril 2021, sans que ni vous ni nous n'en soyons avertis.

Jusqu'à présent le lien était «<https://pro.douane.gouv.fr>» et aujourd'hui il est devenu «<https://douane.gouv.fr>».

Nous avons donc dû modifier les paramètres de lancement dans l'application.

❖ **Transfert entre dépôts (réf. AV-956) :**

Dans le contexte d'un transfert entre dépôts avec un DAE, harmonisation de la saisie du numéro CRA avec ce qui est fait dans le traitement des commandes.

Qui émet le document ? pour alimenter ou pas la DRM puis saisie du numéro CRA pour le faire figurer sur les mouvements de stocks pour la comptabilité matière.

❖ **Nouveau Logo (réf. AV-960) :**

Voici la nouvelle identité visuelle sera déclinée sur les communications à venir par notre société **iD Systèmes**.



De même, ce nouveau logo a été installé dans le module de prise en main à distance « Amphora prise en main » (module TeamViewer QS).

La newsletter



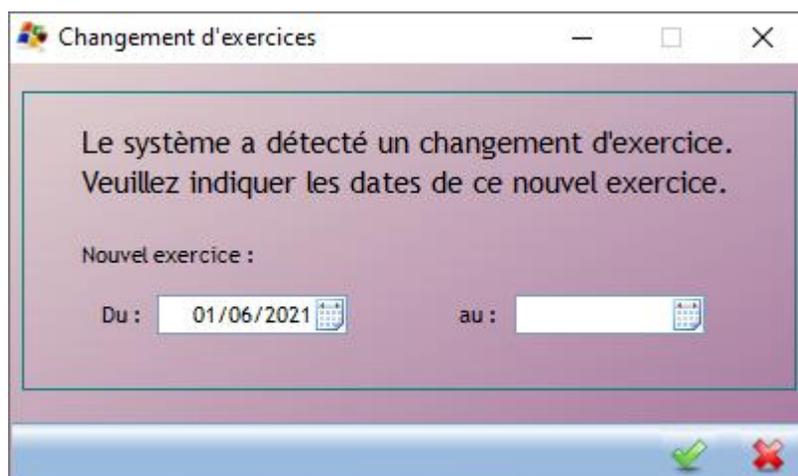
Information

❖ **Changement d'exercice (réf. AV-970) :**

Beaucoup d'entre vous se sont trouvés bloqués lors de la saisie d'un paiement avec un message indiquant que la date d'opération se situait hors de l'exercice.

En effet il n'est pas évident de se souvenir à chaque fois qu'on allume l'ordinateur de penser à un éventuel changement d'exercice.

Avec cette version, chaque fois que le logiciel est lancé, un contrôle est fait entre la date du jour et la date de fin de l'exercice paramétré. Si un nouvel exercice est détecté, une fenêtre sera affichée afin d'enregistrer les dates de ce nouvel exercice.



La date de début est automatiquement initialisée à partir de la date de fin + 1 jour. Cette date n'est pas modifiable, seule la date de fin est à enregistrer.

Dans le cas d'abandon de cette saisie, cette fenêtre réapparaîtra au lancement suivant de l'application.

NOTA : Dans le paramétrage des transferts comptables, l'onglet concernant la gestion des exercices n'a pas changé.